



Ambert, le 12 juin 2026

Service : Pôle Economie-Servie Mobilité
Affaire suivie par : Jérôme Friteyre
☎ 06 59 00 06 01
✉ jerome.friteyre@ambertlivradoisforez.fr

Objet : Évolution de l'offre de mobilité – Arrêt du service de Transport à la Demande ALFàBus

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Par la présente, nous vous informons que la Communauté de communes Ambert Livradois Forez a décidé de ne pas reconduire le marché public relatif à l'exploitation du service de Transport à la Demande sur réservation « ALFàBus ».

En conséquence, ce service prendra fin à compter du **31 août 2026**, date d'échéance du marché actuellement en cours.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la stratégie mobilité de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, dont l'objectif est de développer des solutions de déplacement adaptées aux besoins des habitants, complémentaires entre elles et cohérentes avec les réalités de notre territoire rural.

Ainsi, l'arrêt du service ALFàBus s'accompagnera de la pérennisation du service de transport solidaire, déployé à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire. Ce dispositif, actuellement en service, permettra de répondre aux besoins de déplacement des personnes rencontrant des difficultés de mobilité en s'appuyant sur un réseau de conducteurs bénévoles et sur les valeurs de solidarité et de proximité qui caractérisent notre territoire. Les coordonnées de notre partenaire sont : Jessica CAMPEAUX de l'association Détours (Chargée de missions - Tous Mobiles, en Livradois Forez et Accompagnatrice socio-professionnelle) 06 42 34 73 45

Le service ALFàBus continuera à fonctionner dans ses conditions habituelles jusqu'au 31 août 2026 afin d'assurer la continuité du service auprès des usagers.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information auprès de vos administrés et des acteurs locaux susceptibles d'être concernés. Une communication spécifique sera prochainement réalisée auprès des usagers afin de leur présenter les modalités du futur service de transport solidaire.

Les services de la Communauté de communes restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.



Le Président,
Daniel FORESTIER